



MOUY DANGLETERRE

AVOCATS

91, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 Paris

Tél. : 01 55 73 26 66

Fax : 01 55 73 26 67

ed@mouydangleterre.com

www.mouydangleterre.com



Elise Dangleterre



Grégory Mouy

ACTIVITÉS

Droit social

- Relations individuelles
- Relations collectives
- Conseil
- Contentieux

POSITIONNEMENT

Le Cabinet Mouy Dangleterre, fondé au début de l'année 2016, est né de la volonté de ses fondateurs d'unir leurs savoir-faire et compétences pour conseiller ou défendre leurs clients dans les domaines suivants :

- Droit social
- Contentieux de Droit des affaires
- Droit des sociétés
- Droit de la distribution et contrats commerciaux

En droit social, le Cabinet Mouy Dangleterre conseille au quotidien une clientèle d'entreprises de secteurs économiques variés (chimie, médical, hôtellerie et restauration, commerces et services, bureautique, nouvelles technologies...), et les assiste ou représente devant les juridictions judiciaires en cas de contentieux. Dans ce domaine particulièrement complexe, évolutif et déterminant dans la vie des entreprises, le Cabinet Mouy Dangleterre s'engage pour la réussite de ses clients et l'accomplissement de leurs projets.

Le Cabinet Mouy Dangleterre se distingue en outre par la défense des Cadres et des Cadres Dirigeants, notamment issus de la Mode et du Luxe, sur des problématiques de Forfait-Jours, de Burn-out ou de licenciements sans cause réelle et sérieuse.

En fournissant à ses clients un service sur mesure, le Cabinet Mouy Dangleterre offre une alternative aux grandes structures d'avocats d'affaires, dans le respect des valeurs de ses deux fondateurs : réactivité, créativité et excellence.

CONTACT

- Elise Dangleterre : ed@mouydangleterre.com